



## DESMARES André

21 ans

Né le 27 février 1937 à Beuzeville

Domicilié à Beuzeville

Ouvrier agricole

Célibataire

Médaille militaire à titre posthume

Croix de la Valeur militaire avec palme

Médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en Afrique du Nord avec agrafe « Algérie »

**MORT POUR LA FRANCE**

**1958**



André Desmares est le deuxième d'une fratrie de six frères et sœurs. Enfant, il grandit sans la présence de son père prisonnier de guerre pendant cinq ans. Après une scolarité brève, il devient commis dans une ferme<sup>1</sup>.

En mars 1957, il est incorporé au centre d'instruction du **9<sup>e</sup> régiment de chasseurs parachutistes** à Montauban. Il embarque à Marseille le 15 octobre afin de rejoindre la 3<sup>e</sup> compagnie en Afrique du Nord. Volontaire comme parachutiste, il est breveté et confirmé dans les fonctions d'opérateur de poste de radio de combat le 23 décembre à Blida<sup>2</sup>.

Il décède le 29 avril 1958 alors qu'il avait été héliporté avec sa compagnie. Il est blessé dès qu'il atteint le sol. Cependant, il essaie de porter secours à son capitaine lui aussi blessé. Il est alors mortellement touché.

Une cérémonie a lieu le 2 mai à Souk-Ahras. Ses obsèques sont célébrées le jeudi 26 juin 1958 à Beuzeville où il est inhumé dans le cimetière à côté de Louis Vallée, un autre jeune de Beuzeville mort en Algérie<sup>3</sup>.

Son nom est inscrit sur le monument aux morts de Beuzeville.

### Médaille militaire attribuée suite à cette citation :

*« Opérateur de poste radio d'une compagnie de combat, s'est toujours signalé par sa bonne humeur et son mépris du danger.*

*Le 28 avril 1958, dans le djebel El-Arous (Est-Constantinois) a permis, en assurant les liaisons parfaites avec les sections, la récupération par l'unité de deux fusils-mitrailleurs et douze armes de guerre et la mise hors de combat de vingt rebelles.*

*Le 29 avril 1958, la compagnie étant héliportée sur le djebel El-Mouadjene (Est-Constantinois) et prise à partie dès l'arrivée par d'importants rebelles, a magnifiquement rempli ses fonctions au milieu d'un combat particulièrement violent.*

*Blessé en même temps que son capitaine, a trouvé néanmoins la force et la volonté nécessaires pour le transporter à l'abri mais une nouvelle rafale les a atteint et il tombe cette fois mortellement blessé<sup>4</sup>. »*

<sup>1</sup> Renseignements fournis par la famille.

<sup>2</sup> SHD, CAPM, bureau des correspondances, section des correspondances particulières, ESS, matricule 57-270-00806.

<sup>3</sup> *Le Courrier*, lundi 30 juin 1958.

<sup>4</sup> SHD, CAPM, bureau des correspondances, section des correspondances particulières, décret du 11 septembre 1958 publié au JO le 16 septembre 1958.